Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie

Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde

Band: 8 (1930)

Heft: 9

Artikel: De la nomenclature

Autor: Martin, Ch.-E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-935042

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SCHWEIZERISCHE ZEITSCHRIFT FÜR PILZKUNDE

Offizielles Organ des Verbandes Schweizerischer Vereine für Pilzkunde und der Vereinigung der amtlichen Pilzkontrollorgane der Schweiz (abgekürzt: Vapko)

Erscheint am 15. jedes Monats. - Jährlich 12 Nummern.

REDAKTION der schweizerischen Zeitschrift für Pilzkunde: Neuewelt bei Basel. VERLAG: Buchdruckerei Benteli A.-G., Bern-Bümpliz; Tel. Zähr. 61.91; Postcheck III 321. ABONNEMENTSPREIS: Fr. 6.-, Ausland Fr. 7.50. Für Vereinsmitglieder gratis. Einzelnummer 60 Cts. INSERTIONSPREISE: 1 Seite Fr. 70.-, 1/2 S. Fr. 38.-, 1/4 S. Fr. 20.-, 1/8 S. Fr. 11.-, 1/16 S. Fr. 6.-.

INHALT:	Seite
De la nomenclature (Prof. ChEd. Martin)	 . 109
3 ^{me} Réponse au D ^r Locard (D ^r Maurice Sauger)	 . 113
Merkblatt: Ratgeber für Pilzsammler	 . 115
Pilze (Ernst Krause, Berlin)	 . 119
Prolog zur Tagung der Wissenschaftlichen Kommission	 . 122
Verein für Pilzkunde Zürcher Oberland	 . 123
Vereinsmitteilungen	 . 124

De la nomenclature.

Par Prof. Ch. Ed. Martin, Genève.

Le Journal de Genève a reçu de M. le Dr. John Briquet un ouvrage que celui-ci a composé en vue de la réunion à Cambridge de la sous-section de nomenclature du Ve congrès international de botanique¹). Nous allons essayer d'en donner une idée:

Définition.

D'après Littré, la nomenclature est 1º l'ensemble des mots d'un dictionnaire, le catalogue de plusieurs mots les plus ordinaires d'une langue, pour en faciliter l'usage à ceux à qui on l'enseigne; 2º la collection des mots employés pour désigner les différents objets d'une science ou d'un art, particulièrement la totalité des différents noms sous lesquels est connu un minéral, un animal, un végétal; 3º une méthode pour classer les différents objets d'une science, d'un art, et qui consiste essentiellement à désigner les objets par des termes ou des signes qui aient le plus grand rapport possible avec leur nature réelle, simple ou composée, organisée ou inorganique.

¹⁾ Recueil synoptique des documents destinés à servir de base aux débats de la sous-section de nomenclature du Ve Congrès international de botanique, Cambridge (Angleterre) 1930, présenté au nom du bureau permanent et des commissions de nomenclature, par John Briquet, rapporteur général. Edité par le comité d'organisation du Congrès international de Bruxelles 1910 et par le Comité exécutif du Congrès de Cambridge 1930. 1 vol. grand in-8° de 142 pages. Berlin, R. Friedländer & Sohn.

Aucune des définitions de Littré ne répond à ce que les botanistes réunis à Cambridge cette année entendent par ce terme. Pour eux, la nomenclature est l'énumération dans une suite de règles des caractères que doit présenter un nom pour être correct.

Coup d'œil historique.

On a nommé dès le jour où l'homme a été en possession de la parole articulée; d'après une tradition ancienne, la nomenclature à son berceau remonterait à notre ancêtre commun Adam. Nous lisons, en effet, au chap. II de la Genèse: «Iahveh Elohim forma de la terre tous les animaux des champs et tous les oiseaux des cieux, et il les fit venir vers Adam pour voir comment il les nommerait, et afin que tout nom qu'il donnerait à chacun des êtres vivants fût son nom. Et Adam donna des noms à toutes les bêtes et aux oiseaux des cieux et à tous les animaux des champs.»

A propos de quoi La Fontaine, qui connaissait sa Vulgate, a, dans un de ses contes en vers, gratifié Adam de l'épithète de « nomenclateur », auquel Dieu dit: « te voilà, nomme ».

Il est certain que nos lointains ancêtres préhistoriques nommèrent, puisqu'il est impossible de parler sans nommer; ce qu'était leur nomenclature et combien de siècles s'écoulèrent jusqu'à l'aurore des temps historiques, nous ne le saurons jamais, l'écriture n'ayant été inventée que dans les temps historiques.

*

Si nous passons aux temps historiques, nous trouvons dans le domaine de la botanique un nom célèbre, celui de Théophraste. Chez lui, la nomenclature est encore dans sa toute première enfance. Dans son *Histoire des plantes*, il divise les végétaux d'après leur forme (eîdos), en arbres, arbustes, arbrisseaux et herbes (dendron, thamnos, phruganos et poa). Rien de plus éloigné des exigences

de la nomenclature moderne, car chacun des groupes embrasse à la fois, en les confondant, plusieurs familles, plusieurs genres et plusieurs espèces, et le nom employé, toujours sous la même forme d'un simple substantif, ne laisse rien soupçonner du rang qu'il occupe dans le groupe.

Si dans le domaine des sciences naturelles la nomenclature en est à ses premiers balbutiements, il en est un autre où du premier coup elle atteint à la perfection. Les nécessités de la vie en commun ont obligé dès l'antiquité les hommes à se donner des noms qui ont beaucoup de ressemblance avec nos noms propres. D'après les documents qui nous sont parvenus, les noms sabins étaient formés comme les nôtres d'un prénom et d'un nom (Attius Navius, Minatius Magius, fils de Decius Magius). Au début les Latins n'avaient qu'un nom (Romulus, Remus, Latinus, Numitor). A la fin l'usage s'établit que chaque Romain portait un nom dérivant de la famille à laquelle il appartenait, un prénom qui précédait le nom et qui lui était particulier, un surnom dérivé de particularités mentales ou physiques ou d'événements remarquables, et quelquefois même un second surnom rappelant quelque fait mémorable (Caïus Julius Caesar, Marcus Tullius Cicero, Quintus Tullius Cicero, Lucius Cornelius Scipio Asiaticus). L'usage était qu'on n'écrivît du prénom que la première lettre (C. Julius Caesar). A certains égards cette nomenclature des noms propres était même supérieure à la nôtre.

* *

Deux noms au moyen âge, ceux d'Avicenne (980—1037) et d'Albert le Grand (1194—1280), marquent un grand progrès dans la botanique et dans la nomenclature. Ernest Meyer et Ch. Jessen, dans leur édition du livre consacré par Albert le Grand aux végétaux (De Vegetabilibus, 1867), ont été jusqu'à identifier toutes les plantes qu'il a décrites,

et j'ai compté moi-même jusqu'à 176 noms d'Albert repris par Linné ou d'autres botanistes soit comme noms de genre, soit comme noms spécifiques, le plus souvent sous la forme même adoptée par lui, dans les autres cas avec de simples changements dans l'orthographe. Même le nom d'Agaricus muscarius L. diffère bien peu de celui de Fungus muscarum employé par Albert.

* *

L'invention de l'imprimerie au 15e siècle eut une influence considérable sur le développement des sciences naturelles grâce à la publication de nombreux ouvrages accompagnés de planches qui facilitaient l'identification des objets décrits. Dans le domaine de la botanique, si la connaissance des plantes fit de grands progrès, il n'en fut pas de même de la nomenclature. On nommait fort mal. Un exemple le fera comprendre.

Albert de Haller, dans son *Nomenclator*, publié en 1769, donne, dit-il, le *nom* des espèces qu'il a décrites dans les trois volumes de son grand ouvrage. Or voici le nom d'une espèce: «Apsinthium foliis incanis, pinnatis, pinnis primis bilobatis, pinnulis incisis, lanceolatis, spicis heteromallis, floribus pendulis ». Aujourd'hui cette plante porte le nom de *Artemisia absinthium* Lin.

Tout commentaire serait superflu.

Linné et ses successeurs.

Survint Linné, qui eut une idée de génie, de la plus extrême simplicité, comme le sont en général les idées de génie. Dans un ouvrage publié en 1753 et intitulé *Species plantarum*, il imagina de remplacer la phrase employée comme nom par ses contemporains par ce qu'on appelle le *binôme*, le *nom binaire*, c'est-à-dire par deux mots dont le premier désigne le genre, le second, dit *spécifique*, l'espèce.

Le retentissement de cette innovation sur la botanique en général fut considérable par la facilité qu'elle donnait de se faire entendre. Depuis Linné, les sciences naturelles ont marché à pas de géant, le nombre des plantes connues s'est considérablement accru, et la nomenclature offre aujourd'hui bien des complications. Si la sous-section de nomenclature s'est réunie cette année à Cambridge pour la troisième fois, c'est pour revenir sur des débats inaugurés à Vienne en 1905, repris à Bruxelles en 1910, parce que des dissidences persistantes ont fait sentir le besoin d'une revision.

Plus de vingt motions nouvelles ont été envoyées à notre savant concitoyen le Dr. John Briquet, rapporteur général aux congrès de Vienne et de Bruxelles. Le travail que lui a imposé la rédaction de son recueil synoptique est considérable. Il a dû traduire en français toutes les motions. Il ne s'est pas borné à insérer les motions nouvelles en regard des articles qu'elles tendent à modifier: avec la haute autorité qu'il doit à sa science et qui l'a fait choisir comme rapporteur général, avec la hardiesse que lui donne le sentiment de sa compétence, il juge, approuve, fait des réserves, montre le faible, le fort, le vice, s'il y a lieu. On a l'impression constante qu'il domine de haut son sujet.

L'honneur qui a été fait à notre concitoyen par les botanistes les plus compétents rejaillit sur Genève. Nous nous en félicitons et nous l'en félicitons.

Le Recueil.

D'après le Recueil synoptique, les prescriptions sur lesquelles se fonde le système précis de la nomenclature botanique se divisent en principes, règles et recommandations.

Les *principes* servent de base aux règles et recommandations (viser à la fixité des noms, éviter ou repousser l'emploi de formes et de noms pouvant produire des erreurs, des équivoques ou jeter de la confusion dans la science).

Les noms ou formes de nomenclature contraires à une *règle* sont considérés comme illégitimes et ne peuvent être conservés. S'ils sont contraires à une recommandation, ils ne peuvent être rejetés, mais ils ne sont point un modèle à imiter.

Les questions qui seront discutées au congrès de Cambridge concernent: les conditions de la publication du nom; la date de la publication de ce nom; le nom de l'auteur du nom; la priorité dans la création d'un nom; la forme à donner à la citation des auteurs antérieurs au point de départ de la nomenclature; les noms anciens à conserver; les expressions consacrées par l'usage; le point de départ de la nomenclature des divers groupes; le point de départ de l'obligation de s'astreindre aux règles formulées par le congrès; les conditions posées à partir du 1er janvier 1908; le groupe type (famille, genre, espèce, variété, spécimen); le transport d'un groupe à l'autre; les noms à rejeter, changer ou modifier; les conditions de la modification des règles de la nomenclature.

* *

Il nous paraît utile, le sujet paraissant intéresser beaucoup de botanistes, de donner le *Point de départ de la nomenclature* tel qu'il a été établi jusqu'ici:

- 1. Phanérogames et Ptéridophytes, 1753 (Linné *Species plantarum* éd. 1).
- 2. Muscinées, 1801 (Hedwig *Species musco-rum*).
- 3. Sphagnacées et Hépatiques, 1753 (Linné *Species plantarum* éd. 1).
- 4. Lichens, 1753 (Linné *Species plantarum* éd. 1).
- 5. Champignons: Urédinales, Ustilaginales et Gastéromycètes, 1801 (Persoon *Synopsis methodica Fungorum*).
- 6. Autres champignons, 1821—1832 (Fries *Systema mycologicum*).
- 7. Algues, 1753 (Linné Species plantarum éd. 1).
 - 8. Myxomycètes, 1753.

Il est intéressant aussi de voir comment la nomenclature s'y prend quand il s'agit des termes exprimant le rang des groupes et les noms particuliers à chacun des groupes. Toute science naturelle est basée sur l'idée que les êtres ne sont pas des individus isolés sans lien les uns avec les autres, mais qu'ils forment des groupes, que ces groupes sont subordonnés les uns aux autres et qu'ils diffèrent les uns des autres par des caractères nettement marqués. C'est ainsi qu'on a divisé l'objet des sciences naturelles en règnes, règne minéral, règne végétal et règne animal. Dans le règne végétal on subordonne les uns aux autres la division, la subdivision, la classe, la sous-classe, l'ordre, le sous-ordre, la famille, la sous-famille, la tribu, la soustribu, le genre, le sous-genre, la section, la sous-section, l'espèce, la sous-espèce, la variété, la sous-variété, la forme, la forme spéciale, l'individu.

Une bonne nomenclature exige que la forme même du nom indique à quel groupe il s'applique.

Aujourd'hui le nom des groupes d'ordres supérieurs est tiré d'un des principaux caractères de chaque groupe, et doit être formé de mots d'origine grecque ou latine (Angiospermes, Gymnospermes, Monocotylées, Dicotylées, Ptéridophytes). On distingue les groupes inférieurs les uns des autres surtout par des désinences (ordre — ales; sous-ordre — inées; famille — acées; sous-famille oidées; tribu — ées, sous-tribu — ines; genre: substantif ou adjectif employé substantivement, écrit avec une majuscule, tiré d'une source quelconque, absolument arbitraire, etc.). Quant à l'espèce on a conservé le binôme ou nom binaire de Linné, savoir le nom du genre suivi d'un nom dit spécifique, qui est ordinairement un adjectif. (Des exceptions sont faites pour des noms consacrés par un long usage (Graminées, Conifères, Légumineuses, Ombellifères, Labiées, Composées, etc.).

Une question qui concerne plus le botaniste que la botanique, c'est celle de la priorité. Plusieurs pensent qu'on ne doit pas priver un botaniste de l'honneur d'avoir le premier décrit et nommé une plante; ils disent qu'en refusant la priorité à des auteurs antérieurs à 1801 (Persoon) et 1821—1832 (Fries) pour les champignons, on commet une véritable injustice à l'égard de mycologues de valeur. Il sera intéressant de voir si ces plaintes seront formulées devant le congrès et quel accueil elles y recevront.

La publication d'un nom résulte de la vente ou de la distribution dans le public d'imprimés ou d'autographies. A partir du 1er janvier 1908, les noms publiés ne sont valables qu'accompagnés d'une diagnose latine. La date d'un nom est celle de la publication effective, irrévocable, c'est-à-dire la date mise sur l'ouvrage renfermant le nom, et à partir du 1er janvier 1908 la date de publication de la diagnose latine entre seule en ligne de compte dans les questions de priorité.

Une distinction à faire.

Nommer est une science à la portée de quiconque jouit d'une certaine culture, puisqu'il suffit de se conformer à des règles données. Mais il faut nommer congrûment. Vous avez baptisé *Lepidoderma tigrinum* Rost. un myxomycète qui figure dans votre collection, et vous êtes tout matagrabolisé quand un spécialiste vous apprend que vous vous êtes trompé, que votre champignon est un *Didymium leoninum Berk*. avec lequel il a quelque ressemblance. Vous étant trompé quant au genre, vous vous êtes naturellement trompé quant à l'espèce. Vous avez nommé correctement, mais non congrûment.

C'est que si la nomenclature est une science, nommer congrûment est un art, un art au service de la science comme l'est aussi parfois la peinture. Et cet art suppose chez celui qui le possède tout un ensemble de qualités: esprit d'observation, coup d'œil prompt, mémoire fidèle, patience, persévérance, ténacité, don de voir simultanément l'ensemble et les détails, de combiner l'analyse et la synthèse. J'ai le privilége d'être en relations avec quelques botanistes qui, sans s'en douter, sont doués à des degrés divers de ces qualitéslà, et je suis toujours émerveillé quand je les vois pratiquer leur art, qui confine parfois à la divination. Ils ont dans le domaine de la science ce que Tœpffer, dans le domaine de l'art, appelle la bosse, le la. Rien de plus profitable que de les accompagner dans leurs herborisations. Et je souhaite en terminant à tous les amateurs de botanique qui m'ont lu jusqu'ici d'en avoir quelqu'un pour guide. Ch.-E. Martin.

3me Réponse au Dr Locard

du D^r Maurice Sauger, secrétaire-adjoint de la Société mycologique de France, parue dans «Le Journal» de Paris, Octobre 1929, intitulée.

La Mycologie est une science agréable et utilitaire.

Dans un article plein de verve publié ici même, le docteur Ed. Locard a fait le procès de la mycologie. Sera-t-il permis à un adepte de la noble science des champignons d'exposer son point de vue:

Il est parfaitement exact que la connaissance précise des 1800 champignons supérieurs qui croissent en France exige de 15 à 20 ans d'études minutieuses. Mais toute cette science, indispensable au spécialiste, est bien